

Le Secrétaire d'Etat suppléant aux Affaires extérieures, M. Charles Drury, annonce qu'un Accord de transport aérien conclu avec le Gouvernement de la Trinité et Tobago a été signé aujourd'hui à Port d'Espagne. C'est M. G.A. Rau, Haut-Commissaire du Canada auprès de la Trinité et Tobago, qui a signé l'Accord au nom du Gouvernement canadien et M. F.C. Prevatt, ministre des Affaires extérieures, qui l'a signé au nom du Gouvernement de la Trinité et Tobago.

L'Accord prévoit l'établissement de services aériens réguliers entre le Canada et la Trinité et Tobago via des points intermédiaires situés dans les Antilles orientales. Les transporteurs désignés pour chaque pays seront Air Canada et les British West Indies Airlines.

Cet Accord, le premier qui est signé avec un pays des Antilles du Commonwealth, rendra officielle l'exploitation des routes que desservent depuis mai 1969 Air Canada et les British West Indies Airlines. Il favorisera une plus grande expansion des relations économiques et commerciales importantes qui existent entre les pays à leur avantage mutuel.